

CONVENTION D'ACCUEIL POUR MINI-STAGE

Principe

- ▶ Le **mini-stage d'observation** est destiné aux **élèves de troisième** qui souhaitent découvrir les filières du lycée Armand Guillaumin d'Orly, pour confirmer ou infirmer leur projet professionnel et leur **projet personnel d'orientation à la rentrée scolaire prochaine**.
- ▶ La **½ journée d'intégration** est destinée aux **élèves de terminale** qui souhaitent découvrir le **BTS MECP** (Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie) afin de confirmer leur **projet d'orientation à la prochaine rentrée scolaire** et formuler un **vœu cohérent** sur la plateforme **Parcoursup**.

Mise en place

- ① L'établissement d'origine remplit et transmet la présente convention au lycée Armand Guillaumin par voie électronique à mini-stage@lyceearmandguillaumin.fr
Il est souhaitable que les conventions d'un même établissement nous soient envoyées en même temps.
- ② Le lycée Armand Guillaumin propose une date et un horaire d'accueil, son chef d'établissement signe la convention, puis transmet la convention par messagerie électronique au référent de l'établissement d'origine.
- ③ Le référent de l'établissement d'origine transmet la convention pour signature à l'élève, son responsable légal et au chef d'établissement d'origine.
- ④ Cette convention tiendra lieu de convocation et sera demandée à l'élève pour rentrer au lycée Armand Guillaumin.

À remplir par l'établissement d'origine

- | | |
|---------------------------------|---|
| ▶ Nom de l'établissement : | ▶ Nom du référent : |
| ▶ Adresse : | |
| ▶ Code postal : | ▶ Ville : |
| ▶ Téléphone : | ▶ Messagerie électronique du référent : |
| ▶ Messagerie électronique : ce. | @ac-creteil.fr |

- | | |
|--|--|
| ▶ Nom :
▶ Prénom :
▶ Date de naissance :
▶ Téléphone de l'élève :
▶ Classe : | <input type="checkbox"/> CAP – Esthétique, Cosmétique, Parfumerie
<input type="checkbox"/> CAP – Coiffure <u>mixte</u>
<input type="checkbox"/> 2 ^{de} Pro BBE – Famille des métiers de la Beauté et du Bien- Être
<input type="checkbox"/> Bac Pro Coiffure <u>mixte</u> ; pour une entrée en 1 ^{ère} pro
<input type="checkbox"/> Bac Pro Esthétique ; pour une entrée en 1 ^{ère} pro
<input type="checkbox"/> Bac Pro AEPA – Animation Enfance et Personnes Âgées
<input type="checkbox"/> Bac Pro ASSP – Accompagnement, Soins et Services à la Personne
<input type="checkbox"/> BTS MECP – Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie |
|--|--|

À remplir par le lycée Armand Guillaumin

- | | |
|-------------------|---------------------------------|
| ▶ Date du stage : | ▶ Horaires de prise en charge : |
| ▶ Classe : | ▶ Professeur : |
| | ▶ Salle : |

Article 1 – Durant son stage, l'élève est soumis aux règles générales en vigueur dans l'établissement d'accueil, notamment en matière de sécurité. En cas de manquement à la discipline, le Chef d'établissement d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage de l'élève fautif, à la condition expresse de ne pas renvoyer l'élève sans s'être assuré que le chef de l'établissement d'origine en a reçu la notification.

Article 2 – En cas d'accident survenant à l'élève stagiaire, le Proviseur du lycée Armand Guillaumin s'engage à faire parvenir la déclaration d'accident le plus rapidement possible au chef de l'établissement d'origine. L'établissement d'origine souscrit un contrat spécifique auprès de la MAIF.

Article 3 – Le stagiaire utilise un moyen de transport individuel ou public pour se rendre dans l'établissement d'accueil.

Article 4 – La présente convention prendra fin à l'expiration du stage.

Article 5 – L'élève doit prévenir de son absence en cas d'impossibilité de se rendre à la convocation.

Comment venir au lycée Armand Guillaumin ?

Devant le lycée, se trouve l'arrêt de bus « **Noyer Grenot** » de la ligne « **483** ».



Signature du Proviseur du lycée Armand Guillaumin

« Lu et approuvé »

Signature de l'élève sollicitant le mini-stage

« Lu et approuvé »

Signature du responsable légal de l'élève

« Lu et approuvé »

Signature du Chef d'Établissement d'origine

« Lu et approuvé »